



# Problèmes de clés volées dans une boîte aux lettres

Par **Kojak**, le **12/08/2015** à **21:38**

Bonjour à tous,

Alors voila, je vous explique ma situation. Nous avons récemment loué un appartement avec ma compagne et dès le début commencent les problèmes.

Notre propriétaire avait gardé un trousseau de clés car il restait quelques travaux à réaliser dans l'appartement, jusqu'ici pas de soucis. Nous avons convenu ensemble, comme chacun de nous partait en vacances, qu'elle laisse les clés dans la boîte aux lettres. A notre retour, nous ouvrons la boîte aux lettres et la, plus de clés dans la boîte. Un vol a donc été commis.

Etant donné qu'elle était en vacances, je l'appelle pour la prévenir et suite à de nombreux appels elle m'informe qu'il faut faire changer la serrure de l'appartement urgemment pour sécuriser le lieu. Je m'occupe donc d'appeler un serrurier. Il se déplace, change la serrure et je règle donc la facture.

Mon problème est le suivant : Sur le trousseau se trouvait la clef de l'appartement, qui faisait aussi clef de l'entrée d'immeuble, une clef de boîte aux lettres, et les clés de la cave. Ma propriétaire n'a pas voulu pour le moment partager la note de la serrure d'appartement. Les changements de serrures concernant l'immeuble seront évidemment prélevés sur son compte, mais elle nous à fait comprendre clairement qu'elle nous demanderait de l'argent une fois les serrures changées et le problème réglé.

A t-elle le droit de nous demander de l'argent étant donné que nous ne sommes pas en tort et que j'ai déjà réglé en totalité le changement de serrure de l'appartement ?

Peut - elle garder les cautions en cas de refus de paiement ?

Bref, quelles seraient les réponses que vous pourriez m'apporter ?

Je tiens à préciser que c'est le propriétaire qui a laissé les clés dans la boîte aux lettres d'un commun accord avec nous, et qu'a aucun moment elle n'a reconnu ses torts contrairement à nous.

Merci à tous !